

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 FEVRIER 2026**

Délibération n° 2026-01-010

Date de la convocation : 31 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice : **20**

Nombre de conseillers présents : **15**

Nombre de procurations : **5**

Votes : **20**

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Le six février deux-mil-vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, MANDON Geneviève, TEYSSIER Michel, CHAVANA Jean Luc, MERLE Evelyne, SANTIAGO François, BASTY Jean-Pierre, FAURE Pascal, BESSON Hélène, LAROIX Laurence, EBOLI Laure, LESCOANNE Etienne, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre.

Procurations :

ROCHETIN Pascale, procuration à MANDON Geneviève
THOUMY Denis, procuration à CHAVANA Jean-Luc
CROZET Hélène, procuration à RAYMOND Jonathan
LARGERON Olivier, procuration à SEUX Christian
ORIOU Jessica, procuration à LESCOANNE Etienne

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20260206-2026-01-010-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/02/2026

Absent excusé :

Secrétaire : SANTIAGO François

**OBJET : BATIMENTS COMMUNAUX – REGLEMENT INTERIEUR DE L'ESPACE DE
LOISIRS ET VIE SOCIALE INTERGENERATIONNEL ET MULTI-ACTIVITES**

Monsieur le maire expose que dans le cadre de l'ouverture du nouveau bâtiment Espace de Loisirs et Vie Sociale Intergénérationnel et Multi-Activités, il est nécessaire de transmettre aux utilisateurs un règlement intérieur.

Le projet de règlement est joint en annexe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le règlement intérieur et **AUTORISE** le maire à le signer avant de l'afficher sur site et à le diffuser aux utilisateurs des locaux.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.
A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 6 février 2026.

Le Maire
Vincent DUCREUX

Le secrétaire de séance
François SANTIAGO

The block contains a blue ink signature of Vincent DUCREUX and an official circular stamp of the Commune of Saint-Genest-Malifaux. The stamp features the commune's name and the postal code 42660.The block contains a blue ink signature of François SANTIAGO.